

Quelques éléments trop peu connus du néolibéralisme¹

Posted on 24 mai 2015



 Ecoutez

Cadtm – 1er avril 2014 par Roger Goddin

Beaucoup avaient espéré, lorsque survint la crise des [subprimes](#) en 2007-2008, que le néolibéralisme vivait son chant du cygne ; que l'intervention en panique des États pour sauver les banques marquait le retour de Keynes à l'avant-scène du théâtre capitaliste. Il n'en est rien : imperturbable, le bulldozer néolibéral poursuit son cheminement, et il faut encore et encore améliorer la connaissance de ce système en vue de pouvoir un jour lui asséner le coup fatal que ses méfaits lui ont valu de longue date. Le texte qui suit vise à attirer l'attention sur quelques éléments trop souvent oubliés ou minimisés dans bon nombre de textes relatifs au néolibéralisme. D'abord l'existence et l'importance de l'ordolibéralisme, courant d'avant-garde du néolibéralisme ; puis un petit abrégé de quelques éléments de la pensée de Friedrich Hayek, le « pape » du néolibéralisme ; enfin la prise en compte du fait que le néolibéralisme, ce n'est pas qu'un catalogue de mesures macro-économiques : c'est aussi un mécanisme qui influence grandement le mode de penser et d'agir des individus – sur les lieux de travail mais aussi dans la vie privée.

1. L'ordolibéralisme ouvre la voie au néolibéralisme

Il existe un récit tout fait pour narrer la prise de contrôle du capitalisme mondial par le néolibéralisme. Le voici. En 1947, alors que le keynésianisme s'impose un peu partout dans le monde capitaliste, Friedrich Hayek fonde la Société du Mont Pèlerin ; jusqu'à l'aube des années 1970, les idées que lui et ses amis (dont Milton Friedman) professent n'obtiennent qu'une audience limitée. Un premier laboratoire est pourtant offert dès 1973 au Chili, où la sanglante dictature de Pinochet s'accompagne de la mise en application des idées néolibérales. Mais c'est lorsque s'achèvent vraiment les Golden Sixties que le néolibéralisme s'impose en Angleterre, avec Margaret Thatcher, et aux États-Unis avec Ronald Reagan, avant de se répandre dans le reste du monde. Ainsi, tapi dans l'ombre, le néolibéralisme aurait dû ronger son frein jusqu'en 1973 afin d'émerger suite au renversement d'Allende au Chili et suite à la « crise pétrolière » de 1973, prélude au crépuscule du capitalisme keynésiano-fordiste. Et à suivre ce récit on est amené forcément à penser que l'origine du néolibéralisme est essentiellement anglo-saxonne : originaire d'Autriche, Hayek a professé notamment aux États-Unis, et l'université de Chicago est un important lieu de fermentation intellectuelle du néolibéralisme. Pourtant, quelques éléments

¹ <http://www.anti-k.org/2015/05/24/quelques-elements-trop-peu-connus-du-neoliberalisme/>

troublants laissent à penser que la réalité s'écarte du récit. Ainsi, en matière d'indépendance vis-à-vis du pouvoir politique, la [BCE](#) ([Banque centrale](#) européenne) est plus intégriste que la Réserve fédérale des États-Unis (Fed) : contrairement à la Fed, la BCE n'a pas pour mission de soutenir l'emploi, ni l'obligation de rendre des comptes au Parlement européen. Et lorsque la Cour de justice européenne émet des jugements en matière de non-respect de la concurrence, elle s'avère être bien souvent plus formaliste que la justice nord-américaine [\[1\]](#). Y aurait-il eu des éléments authentiquement européens dans l'avènement du néolibéralisme ? La réponse est clairement oui – il s'agit de l'ordolibéralisme – même si beaucoup l'ignorent (ou, bien qu'ayant connaissance de son existence, minimisent son importance [\[2\]](#). Quelques auteurs, dont François Denord [\[3\]](#), Pierre Dardot et Christian Laval [\[4\]](#) ont mis en évidence l'existence et l'importance de l'ordolibéralisme. Que nous apprennent-ils ?

1.1. L'émergence de l'ordolibéralisme

Replongeons-nous dans l'atmosphère des années 1930. Alors que les plans quinquennaux soviétiques impressionnent même leurs détracteurs, le capitalisme traverse sa crise la plus grave. Le libéralisme classique paraît chanceler, mais déjà s'expriment ceux qui veulent à tout prix le sauvegarder, en tout ou en partie. Si certains, tel Keynes, estiment que l'État doit intervenir dans l'économie pour pallier les insuffisances du marché livré à lui-même, d'autres semblent s'accrocher tout simplement aux dogmes du libéralisme pur et dur. Parmi ceux-ci, les Autrichiens Ludwig von Mises et Friedrich Hayek [\[5\]](#). Entre les partisans de l'intervention économique de l'État et leurs opposants, un courant paraît se profiler comme le compromis entre les deux : l'ordolibéralisme allemand [\[6\]](#). Mais il faut toujours se méfier des présentations sur base d'un schéma plaçant un « juste milieu » entre « deux extrêmes ». L'ordolibéralisme n'a rien à voir avec le keynésianisme, il s'insère bien dans ce qui est appelé à devenir le néolibéralisme.

Walter Eucken, Franz Böhm, Wilhelm Röpke, Alexander Rüstow, Alfred Müller-Armack et quelques autres sont des Allemands qui ont assisté, consternés, à la vertigineuse [inflation](#) de 1923, au naufrage de la République de Weimar, à la grande crise de 1930-1931 et à l'arrivée au pouvoir de Hitler. De cette expérience chaotique, ces ordolibéraux retirent trois principes directeurs : une véritable obsession de la stabilité monétaire ; une crainte de la monopolisation du pouvoir économique, prélude selon eux à la monopolisation du pouvoir politique (par les nazis dans le cas de l'Allemagne) ; une forte défiance à l'égard du mouvement des masses.

Ils entendent combattre le fascisme et le nazisme, ainsi que le communisme ; et, en bons libéraux, ils ne veulent pas que l'État joue un rôle dans le fonctionnement de l'économie (au contraire des keynésiens). Ils estiment pourtant que le « laissez-faire, laissez-passer » du libéralisme classique est sans avenir. Pour eux, laissée à elle-même, la libre concurrence s'autodétruit : elle aboutit à la constitution de monopoles et de cartels. Contrairement à ce qu'avaient pu écrire les libéraux classiques, le marché où se côtoient les concurrents multiples n'est pas une donnée naturelle. C'est une création de l'homme qui nécessite surveillance et intervention afin qu'elle perdure. Mais pas n'importe quelle intervention. À la différence des keynésiens qui estiment que l'État doit suppléer aux carences intrinsèques du marché (par exemple en lançant des travaux publics pour relancer la demande et remettre au travail des chômeurs), les ordolibéraux conçoivent l'intervention étatique comme strictement limitée à la création d'un cadre juridique et institutionnel destiné à favoriser la concurrence. La seule intervention étatique autorisée dans le fonctionnement de l'économie est le maintien de la stabilité monétaire.

Afin de garantir cette pleine concurrence et cette stabilité des prix, il faut faire échapper leurs fondements à la versatilité des hommes et des gouvernements. Certaines règles doivent dès lors figurer dans une véritable constitution économique prévoyant notamment les principes suivants : l'existence d'une monnaie stable ; le libre-échange avec l'étranger ; la lutte contre les monopoles ; la liberté des contrats et son corollaire, la pleine responsabilité des individus et des entreprises. Par là se manifeste un trait caractéristique de l'ordolibéralisme : se méfiant des mouvements de masse et ne croyant pas à l'équilibre naturel de l'économie de marché, les ordolibéraux tendent à instituer

des règles strictes, inscrites dans le marbre de la loi, afin de permettre à la libre concurrence de jouer à plein. Et les institutions chargées d'assurer la stabilité des prix et l'organisation de la concurrence devront être confiées non pas à des administrations placées sous l'autorité du gouvernement, mais à des autorités indépendantes. Ainsi seront créés dans l'Allemagne d'après guerre, la Bundesbank et l'Office fédéral des cartels, tous deux dotés d'une très large indépendance vis-à-vis du monde politique.

Revenons au fil des événements. Du 26 au 30 août 1938, se tient un colloque qui constituera l'acte de naissance du néolibéralisme. Il réunit 26 économistes et intellectuels libéraux à Paris ; c'est le « colloque Walter Lippmann » [7]. Parmi les participants figurent l'Américain Walter Lippmann, les Français Jacques Rueff et Raymond Aron, les Autrichiens Ludwig von Mises et Friedrich Hayek, ainsi que les ordolibéraux allemands Wilhelm Röpke et Alexander Rüstow. Tous veulent sauver le libéralisme face au communisme, face au fascisme et au nazisme, face au planisme, face au Front populaire, face au [New Deal](#) de Roosevelt. Si Röpke et Rüstow y défendent l'idée de l'interventionnisme juridique de l'État en vue de rétablir la pleine concurrence, von Mises et Hayek émettent par contre de vives réserves à ce sujet. Sans trancher cette controverse, les participants au colloque Walter Lippmann prévoient la création d'un Centre international d'études pour la rénovation du libéralisme (CIRL). La Seconde Guerre mondiale met fin à cette expérience.

Le 10 avril 1947, à l'initiative de Friedrich Hayek et grâce à de généreux financements (notamment du haut patronat helvétique) est fondée la Société du Mont-Pèlerin, à Vevey en Suisse. On y retrouve une partie des participants au colloque Walter Lippmann (y compris des ordolibéraux), mais de nouveaux visages y apparaissent, notamment celui de Milton Friedman, de l'université de Chicago. L'objectif de la société ainsi créée est de réunir régulièrement des penseurs néolibéraux en vue d'essaimer leurs idées auprès des « élites » politiques et économiques, afin de remettre le capitalisme sur de justes rails.

1.2. L'établissement de l'ordolibéralisme en Allemagne occidentale

Lors de la fondation de la Société du Mont-Pèlerin, face au keynésianisme ambiant après 1945, ces néolibéraux paraissent condamnés à la marginalité. Il y a pourtant un pays où leurs idées – à tout le moins les idées ordolibérales – bénéficient d'une audience réelle : la République fédérale allemande. Dans celle-ci, Ludwig Erhard est nommé ministre de l'économie en 1948. C'est un chaud partisan de l'ordolibéralisme et il fait entrer dans le Conseil scientifique dont il s'entoure des gens tels Eucken, Böhm et Müller-Armack. Erhard impose immédiatement une large libéralisation des prix et entreprend la privatisation des grandes entreprises publiques. En agissant ainsi, Erhard va nettement à contre-courant d'un certain dirigisme économique et d'une certaine planification mis en œuvre dans d'autres pays européens. En 1957, deux autorités indépendantes du pouvoir politique sont installées :

- ▶ la Deutsche Bundesbank (la Banque centrale allemande). Responsable de la monnaie allemande, elle est chargée de veiller à la stabilité des prix ; elle n'a pas à se soucier du maintien du pouvoir d'achat de la population ni de l'obtention et du maintien du plein-emploi ;
- ▶ l'Office fédéral des cartels est chargé de veiller au respect strict de la concurrence.

Dans cette République fédérale allemande, il n'y a pas place pour une politique industrielle impulsée par les pouvoirs publics : il n'y a pas trace d'un équivalent du « Concorde » franco-britannique, il n'y a pas l'équivalent du MITI japonais. Il n'est pas question que la main de l'État interfère avec la « main invisible du marché ». Un peu comme le village gaulois d'Astérix, l'Allemagne de l'Ouest est un îlot néolibéral (ou, plus précisément, ordolibéral) isolé parmi les autres pays d'Europe où le keynésianisme est de mise.

L'ordolibéralisme ainsi institué en Allemagne occidentale est aussi appelé « économie sociale de marché ». Ce terme, inventé par Müller-Armack, recèle une double ambiguïté : le mot « social » lui-même et le contenu que prendra cette économie sociale de marché dans la réalité. Pour Müller-Armack, cette économie est dite « sociale » parce qu'elle obéit aux choix des consommateurs,

qu'elle est une démocratie de consommation par la concurrence. La concurrence permettra d'augmenter la richesse moyenne et elle offrira à chacun la possibilité d'en tirer sa juste part. Tablant sur le sens des responsabilités des individus (comme des entreprises), les ordolibéraux estiment qu'il revient à chacun de s'assurer personnellement auprès de compagnies privées afin de se prémunir des aléas de la vie. Les aides et allocations sociales fournies par l'État risquent en effet d'affaiblir le sens des responsabilités des hommes ; elles doivent dès lors être réservées à des cas strictement marginaux. L'« économie sociale de marché », malgré l'ambiguïté que recèle cette appellation, n'a dès lors rien à voir avec les mesures sociales keynésiennes. Mais évidemment les ordolibéraux ne pouvaient faire table rase du passé et, depuis Bismarck, l'Allemagne possédait un solide arsenal de lois sociales (l'assurance maladie, l'assurance accidents de travail, l'assurance vieillesse-invalidité y avaient été instaurées avant 1890). Et la puissance du mouvement ouvrier allemand rendait inimaginable un retour en arrière à ce sujet. Pourtant, jusqu'en 1966, fidèles à l'ordolibéralisme, les dirigeants allemands ne développeront les prestations sociales qu'à un niveau moindre que celui atteint en France ou en Grande-Bretagne au même moment. Ainsi, les allocations familiales, introduites en 1954, ne prévoient-elles l'octroi de celles-ci qu'à partir du troisième enfant.

Double ambiguïté disions-nous, puisque le terme « social » évoque (à tort !) le keynésianisme et que, par ailleurs, vu le passé de l'Allemagne et l'état des rapports de forces, cette « économie sociale de marché » a inclus (à son corps défendant) des éléments de lois sociales. Cela permet de comprendre pourquoi certains néolibéraux pur jus ne reconnaissent pas l'ordolibéralisme comme étant des leurs.

À partir de 1966, en plein boom des « Golden Sixties », les sociaux-démocrates (SPD) prennent les rênes du pouvoir allemand, jusque-là détenus par les chrétiens démocrates (CDU). Tout en conservant les fondations ordolibérales, ils introduisent davantage d'éléments keynésiens dans leur gestion économique et sociale. La part des prélèvements sociaux dans le [PIB](#) augmente de 50 % en quelques années et une loi de promotion de la stabilité et de la croissance est votée. Les chrétiens démocrates reviendront au pouvoir avec Helmut Kohl entre 1982 et 1998 ; leur tentative de remettre en place un ordolibéralisme plus orthodoxe sera entravée par le poids financier de la réunification allemande. C'est sous les gouvernements sociaux-démocrates de Gerhard Schröder (1998-2005) que le retour à l'ordolibéralisme s'accroîtra nettement. Dans un contexte où entre-temps, le néolibéralisme est devenu l'universelle doxa économique, et sous le poids du chantage aux délocalisations à l'Est (Pologne, Tchéquie, Slovaquie, ...), le gouvernement allemand adopte l'« Agenda 2010 » ; le champ de l'assurance maladie se rétrécit, les retraites sont réduites, le marché de l'emploi est « flexibilisé » (mini-jobs sous payés, réduction de la durée de versement des allocations de chômage, etc.).

1.3. L'influence de l'ordolibéralisme sur la construction européenne

Cette Allemagne à dominante ordolibérale va imprimer pour une large part sa marque à la construction européenne. La Communauté économique européenne (CEE), instituée en 1957 par le traité de Rome, s'avérera être un compromis entre les conceptions quelque peu dirigistes et planificatrices des Français à cette époque et celles, ordolibérales d'une bonne partie des négociateurs allemands (à titre d'exemple, Walter Hallstein, premier président de la Commission européenne, de 1958 à 1967, était un pur ordolibéral). La France obtient la politique agricole commune, quelques améliorations sociales, ainsi qu'un tarif douanier commun assez élevé et une préférence pour les produits issus des colonies ou ex-colonies [\[8\]](#). Mais les quatre libertés économiques fondamentales sont bel et bien instituées (liberté de mouvement des hommes, des marchandises, des services et des capitaux) ; aucune politique industrielle volontariste n'est instituée ; la politique de la concurrence (la « concurrence libre et non faussée ») est d'emblée un pilier de l'Union européenne.

La Cour de justice de l'Union européenne se révélera, au fil du temps, être encore plus intégriste que la Commission en ce qui concerne la façon de traiter des litiges relatifs au respect des règles de

concurrence. Puisque, dans la conception ordolibérale, la concurrence est une création volontariste des autorités, il faut se refuser à toute décision qui entérinerait une défaillance de celle-ci. Ainsi, en simplifiant quelque peu les termes du débat, si une firme géante en vient à dominer le marché de son secteur, mais que, pour dissuader des concurrents de venir empiéter sur ses plates-bandes, cette firme maintient (au moins pendant un certain temps) des prix de vente plancher, il ne faut pas tenir compte de cet avantage pour le consommateur ; il faut prendre des mesures pour recréer une véritable concurrence. C'est ainsi que raisonne aujourd'hui la Cour de justice de l'Union européenne, alors que, confrontées à un tel cas, les autorités anti-trust américaines pourraient pencher vers l'autre solution [9]. C'est, notamment, ce type d'élément qui permet de distinguer l'ordolibéralisme du néolibéralisme à la sauce anglo-saxonne. Il y a quelque chose de formaliste dans l'attitude des ordolibéraux. Ce n'est pas le résultat de l'action qui permet de distinguer les bonnes décisions des autres : c'est le respect ou non de la règle du jeu de la concurrence qui permet de trancher.

1.4. L'Europe maastrichtienne et après...

À partir du traité de Maastricht, l'Union européenne s'engage sur la voie de l'établissement de sa monnaie commune : l'euro. La Banque centrale européenne (BCE, créée en 1998) est dotée de statuts calqués sur ceux de la Bundesbank. Alors que la Réserve fédérale américaine (Fed) a des comptes à rendre au Congrès des États-Unis et doit veiller non seulement à la stabilité des prix mais aussi au développement de la production et de l'emploi, la BCE est indépendante du pouvoir politique et elle doit se borner à maintenir la stabilité des prix. Quant aux critères de convergence destinés à sélectionner les pays susceptibles d'adhérer à l'euro, ils reflètent tout autant la conception ordolibérale de règles quasi constitutionnelles, échappant aux décisions prises dans les assemblées parlementaires. Cette empreinte ordolibérale est devenue encore plus frappante depuis qu'a été récemment mis sur rails le Traité sur la stabilité, la coordination et la gouvernance ([TSCG](#)).

Rappelons les piliers de ce TSCG :

- ▶ le déficit budgétaire structurel (c'est-à-dire en dehors des variations conjoncturelles) de chaque État membre de la zone euro ne pourra dépasser 0,5 % du PIB ; c'est la « règle d'or » ;
- ▶ cette règle d'or doit être inscrite dans la Constitution (ou dans une loi assimilée) et doit être accompagnée d'un mécanisme automatique de correction non soumis à la délibération parlementaire ;
- ▶ lorsque la [dette](#) publique dépasse 60 % du PIB, les États doivent résorber l'écart d'un vingtième par an ;
- ▶ l'État ne respectant pas ces règles peut se voir infliger une amende par la Commission européenne et la Cour de justice européenne.

2. Friedrich Hayek et le tsunami néolibéral

Il est indéniable que l'ordolibéralisme, expérimenté d'abord en Allemagne de l'Ouest, a joué un rôle appréciable dans la configuration de la Communauté économique européenne, devenue l'Union européenne en 1992. Le poids considérable de l'économie allemande dans l'édifice européen explique en bonne partie cette empreinte. Mais entre-temps, la vague néolibérale aura submergé quasiment le monde entier. Un des architectes majeurs de ce tsunami aura incontestablement été Friedrich Hayek (1899-1992)

2.1. Friedrich Hayek

Notons préalablement que jamais Hayek ne revendiquera l'étiquette de néolibéral ; ses thèses, il les situe dans la continuité directe de la pensée des libéraux classiques tels que Adam Smith, notamment. Au départ, Hayek adhère aux enseignements de l'école néoclassique [10]. Instituée à la fin du XIXe siècle, cette école libérale proclame que la société est composée non de groupes

sociaux ou de classes sociales mais bien d'individus ; que ces individus sont rationnels dans leurs choix économiques (et, plus généralement, dans l'ensemble de leurs choix de vie) ; que le marché de libre concurrence aboutit à un équilibre satisfaisant tant pour les acheteurs que pour les vendeurs, du moins tant que l'État n'interfère pas dans l'économie.

Concernant le marché et la concurrence, Hayek s'écarte pourtant rapidement des idées des néoclassiques. Ces derniers ont une vision quelque peu statique de la concurrence : pour eux, la concurrence pure et parfaite (c'est-à-dire avec beaucoup de firmes concurrentes et avec des consommateurs très bien informés) engendre nécessairement un état d'équilibre satisfaisant tant les vendeurs que les acheteurs. Hayek voit les choses autrement. Pour lui, la concurrence entre vendeurs et entre acheteurs amène chacun à chercher à recueillir des informations utiles permettant de réaliser des gains supplémentaires. Plutôt qu'un état statique, il s'agit d'un processus dynamique jamais achevé ; plutôt que d'être autorégulateur, le marché est autoconstructif [11]. Pour Hayek en effet, le marché est le théâtre d'une lutte incessante qui améliore les potentialités de chacun. Une telle émulation amène chacun à tenter de surpasser les autres, donc à s'améliorer sans relâche. Mais comment, selon Hayek, en est-on arrivé-là ?

Pour lui, la société humaine s'est lentement élaborée, par essais et erreurs, en dégageant peu à peu des « règles de juste conduite ». La société ne résulte pour lui ni d'un ordre purement naturel (c'est-à-dire indépendant de l'action humaine) ni d'un ordre purement artificiel (résultant directement de la volonté consciente des humains). Elle relève d'un ordre spontané, c'est à dire résultant de l'action humaine mais sans intention préconçue [12]. Le développement de l'économie de marché au fil du temps a permis l'élargissement de la société au-delà de la horde, du clan, de la tribu : l'ordre de marché (qu'Hayek baptisera « catallaxie ») rend possible la conciliation de projets divergents (et pas uniquement dans le domaine économique). Cette élaboration progressive de la société humaine s'est accompagnée du dégagement de « règles de juste conduite ». Ces règles se ramènent pour Hayek à trois lois fondamentales : la stabilité des possessions (l'inviolabilité de la propriété) ; le transfert de propriétés par consentement (la liberté de contrat) ; l'accomplissement des promesses contenues dans les contrats (sous peine de la condamnation à dédommager autrui pour le tort causé).

Pour Hayek, il serait inacceptable et périlleux de vouloir substituer un autre système à l'ordre spontané du marché, car la connaissance que l'on peut avoir du fonctionnement des systèmes sociaux complexes est très limitée. Dans le domaine des sciences sociales, il est vain de tenter d'expliquer totalement les événements ou de vouloir les prédire. Il faut avoir la modestie de se contenter de contempler cette merveilleuse machine qu'est le marché tel qu'il s'est élaboré au fil des millénaires passés [13]. Sachant que ce qui ne peut être pleinement compris ne peut être planifié, il serait très dangereux de vouloir substituer au marché un système autre (un système socialiste, par exemple). Ce serait jouer à l'apprenti sorcier. Cela risquerait de nous replonger dans la barbarie (rien que cela !) ou dans le totalitarisme (ou les deux à la fois).

Peut-on au moins infléchir cette économie de marché, en l'orientant vers des objectifs sociaux ? Non, mille fois non. Agir ainsi reviendrait à introduire un élément artificiel dans un édifice spontané. D'accord pour aider les plus démunis en leur garantissant un revenu minimum, mais, pour le reste, l'État ne peut s'en tenir qu'à des règles générales valant pour tous : il n'y a pas lieu de prendre des mesures visant à re-répartir les fortunes sur des bases moins inégalitaires. Et même si une majorité démocratique décidait de prélever une part de la fortune des plus riches en vue d'en faire bénéficier les plus pauvres, cela ne pourrait être admis. Il faut s'en tenir aux règles de juste conduite et aux règles complémentaires valant pour tout le monde. Accepter que la souveraineté populaire contrevienne à cela reviendrait à entériner la « tyrannie de la majorité » – la majorité des pauvres et des classes moyennes sur la minorité des riches –, ce serait une « démocratie illimitée » susceptible de dégénérer en « démocratie totalitaire ». C'est dans cette optique que Hayek déclarera, parlant du Chili de Pinochet : « Ma préférence personnelle va à une dictature libérale et non à un gouvernement démocratique dont tout libéralisme est absent ».

2.2. Le crépuscule des Golden Sixties et le tsunami néolibéral

Jusqu'à la fin des années 1950, les Austro-Américains (dont von Mises et Hayek), les partisans de l'école de Chicago (notamment Milton Friedman) et les ordolibéraux ont, tous trois, cohabité au sein de la Société du Mont-Pèlerin. Puis survient une rupture qui aboutira, au sein de cette instance, à la minorisation des ordolibéraux. La voie sera alors ouverte pour la prédominance des idées de Hayek dans le cénacle néolibéral de la Société du Mont-Pèlerin. Ce sont ces idées-là qui prévaudront lorsque le tsunami néolibéral balayera l'ensemble du monde capitaliste dès la fin des années 1970.

Le néolibéralisme connaît une première mise en œuvre [\[14\]](#) au Chili dès le renversement du gouvernement de Salvador Allende par Augusto Pinochet (1973). Sous les conseils de Milton Friedman et de ses « Chicago Boys », l'économie chilienne voit se développer un chômage massif, la privatisation du secteur public, la répression antisyndicale, la redistribution de la richesse au bénéfice des riches. Puis, à la fin des années 1970, lorsque les Trente Glorieuses ont épuisé leur capacité à développer la richesse, Margaret Thatcher, grande admiratrice des écrits de Friedrich Hayek, arrive au pouvoir en Angleterre en 1979, tandis que Ronald Reagan, conseillé par Milton Friedman, fait de même aux États-Unis l'année suivante. Leur exemple fait tache d'huile ailleurs, que cela soit le fait de gouvernements libéraux ou sociaux-démocrates.

Vient alors le temps du grand dénigrement vis-à-vis de tout ce qui s'apparente peu ou prou au keynésianisme et plus généralement aux politiques volontaristes allant dans le sens d'une plus grande justice sociale. Des rapports et des articles « prouvent » que les indemnités de chômage et le salaire minimum favorisent l'accroissement du chômage ; que les assurances maladie obligatoires amènent la surconsommation médicale ; que la gratuité des études supérieures est antisociale puisque, financée par la collectivité, elle ne bénéficie qu'à une minorité, etc. Les aides sociales, la sécurité sociale ne sont pas profitables à l'individu : elles le placent dans une situation d'assisté, elles le rendent dépendant, elles l'empêchent de prendre sa vie en main, d'assumer pleinement ses responsabilités.

Parmi les réformes adoptées dans le cadre du néolibéralisme – à tous les coups baptisées « modernisations » –, mentionnons les suivantes, en adoptant le mode de pensée néolibéral.

- De la rigidité à la flexibilité

La limitation de la journée de travail à huit heures maximum, le repos dominical obligatoire, les primes payées (en plus du salaire normal) en cas d'heures supplémentaires, les indemnités de préavis à verser en cas de licenciement, l'interdiction de payer moins que le salaire minimum garanti – ce sont là des rigidités, des entraves à la pleine liberté économique. Ce sont des éléments qui réduisent, chez les « décideurs », l'envie d'investir leurs capitaux. Il convient dès lors de déréglementer les relations de travail, il s'agit d'introduire un maximum de flexibilité, afin d'encourager les détenteurs de capitaux à investir.

- La réduction des interventions économiques de l'État

Les entreprises publiques (moyens de transport, poste, télécoms, distribution d'énergie, etc.) se caractérisent par une gestion médiocre : l'absence de concurrence fait qu'il n'y a guère de stimulant à la baisse des coûts ; l'usager est dès lors défavorisé. Les bureaucrates dirigeant les entreprises publiques n'étant pas stimulés par la perspective d'un profit – au contraire des managers du privé – la motivation à une bonne gestion fait défaut. Il faut dès lors privatiser le maximum possible d'entreprises publiques ou, à défaut, y introduire des mécanismes de marché.

En matière économique, l'État doit se borner à intervenir uniquement lorsque des investissements risquent de n'être pas rentables avant longtemps (notamment la construction d'infrastructures tels les ponts, les voies fluviales ou ferrées, les routes [\[15\]](#), etc.). Tout ce qui est susceptible d'engendrer des bénéfices – tout ce qui est rentable – doit être laissé aux entreprises privées [\[16\]](#).

- La réduction de la sécurité sociale et des impôts

La sécurité sociale coûte très cher aux entreprises, aux particuliers et à l'État. Elle engendre d'ailleurs des gaspillages ; ainsi, moins cher coûtent les soins de santé (parce qu'ils sont largement remboursés par la sécurité sociale), plus les gens abuseront de ceux-ci. Il faut au contraire retourner à la « vérité des prix », aux prix réels tels que déterminés par le prix de revient des biens et ses services, afin que chacun retrouve le sens des responsabilités. Dans la même optique, il convient de réduire le montant des allocations de chômage et de les supprimer au bout d'un certain temps. Il s'agit par là, à nouveau, de responsabiliser les individus. Un chômage trop bien payé incite les gens à ne plus chercher à retrouver un travail et à refuser certains travaux qu'ils jugent trop durs et/ou trop mal payés. De façon générale, il ne faut pas supprimer purement et simplement la sécurité sociale ; il faut la réduire, la ramener à ne plus être qu'un filet de protection minimale.

L'intervention économique de l'État nécessite une fiscalité trop forte. Or, des impôts élevés (particulièrement sur les bénéfiques et sur les hauts revenus) découragent la prise de risques et de responsabilités, l'esprit d'entreprise et l'effort personnel. Il faut diminuer les impôts sur les hauts revenus et sur les bénéfiques des entreprises afin de recréer l'esprit d'initiative et de permettre aux individus d'épargner. Ainsi, les particuliers pourront accumuler une épargne qui pourra être investie dans des entreprises ou qui pourra être prêtée à celles-ci.

Abandonnons à présent du mode de pensée néolibéral afin de recouvrer notre capacité de jugement. La mise en parallèle du souhait de restriction des allocations de chômage et du souhait de baisse des impôts sur les bénéfiques et les hauts revenus permet d'entrer au cœur de la logique néolibérale – et de mesurer son opposition au libéralisme keynésien. Les keynésiens recommandent de percevoir des impôts sur les bénéfiques, en vue notamment de pouvoir verser des allocations aux chômeurs | [17](#) ; ainsi, même les travailleurs sans emploi peuvent continuer à consommer, ce qui maintient les débouchés des entreprises. Tout à l'opposé, les néolibéraux recommandent de réduire les impôts et les allocations de chômage ; les investisseurs seront ainsi encouragés à investir (en théorie, du moins), et ils trouveront plus facilement des travailleurs à embaucher, puisque le chômage sera devenu moins attractif.

3. La grande manipulation : l'individu de marché, l'individu-entreprise

Le moment est venu de laisser là les mesures de politique économique générées par le néolibéralisme et son prédécesseur, l'ordolibéralisme ; il nous faut à présent aborder la grande manipulation qu'opère le néolibéralisme quant au comportement des individus.

Fidèles pour une part aux idées de l'école néoclassique apparue à la fin du XIXe siècle, les néolibéraux présentent la société comme composée non de classes sociales mais bien d'individus rationnels et responsables. À ces bases antérieures, le néolibéralisme ajoutera la nécessité pour les individus d'être compétitifs. Hayek a présenté le marché comme une instance permettant à chacun de développer ses capacités ; il y a dès lors lieu de placer le plus souvent possible les gens dans une situation de marché concurrentiel. Même là où la situation de marché concurrentiel paraît exclue (dans les administrations publiques par exemple). Cela amènera les individus à réaliser (voire à outrepasser) leurs potentialités. Chacun pourra ainsi devenir entrepreneur par lui-même et de lui-même. Et pas seulement dans la vie professionnelle. Les individus se doivent d'être compétitifs tous azimuts car le marché concurrentiel, ce n'est pas que la réalité économique capitaliste, c'est toute la vie. Le néolibéralisme étend les valeurs du marché à tous les aspects de la vie.

Mais l'individu est-il réellement et pleinement rationnel, responsable et compétitif ? Ou, à défaut, par une série de mécanismes, faut-il orienter le comportement humain pour faire de cet individu un être répondant à cette caractérisation ? [18](#) C'est en tout cas ainsi que cherche à agir le néolibéralisme. Pour atteindre ce but, le néolibéralisme développe une rationalité spécifique. Qu'est-ce à dire ? Wendy Brown [19](#) a réinterprété à sa façon les idées que Michel Foucault avait énoncées à la fin des années 1970 au sujet de la notion de « gouvernementalité » ; Pierre Dardot et Christian Laval [20](#) ont poursuivi l'exercice. Sans vouloir ici définir cette notion de

gouvernementalité, contentons-nous de relever que, vu sous cet angle, le néolibéralisme est une injonction continue à ce que chacun soit plongé quasi en permanence dans une situation concurrentielle ; que chacun soit dès lors obligé de se concevoir comme un individu-entreprise devant entretenir et développer son « capital humain » ; toujours, sans relâche. Par quels mécanismes atteindre ce but ?

3.1. L'individu responsable, l'individu-entreprise

La première chose à faire, c'est d'éliminer ce qui déresponsabilise l'individu. Il faut casser tout ce qui est du domaine de l'État-providence : le droit à la santé, à l'éducation, le droit au maintien du revenu face aux aléas de la vie (allocations de chômage, paiement des jours d'absence pour maladie, pension de retraite...) déresponsabilise les gens, leur fait perdre leur fierté de ne dépendre que d'eux-mêmes (ou de leur famille). Au chômeur de prouver qu'il est un chercheur [actif](#) d'emploi ; au travailleur de se constituer une épargne pension complémentaire pour pallier l'« inévitable » restriction des pensions de retraite à l'avenir ; à l'étudiant d'emprunter pour payer ses études supérieures plutôt que de faire subventionner ses études par la collectivité. Que chacun prenne conscience qu'il dispose d'un capital humain qu'il est tenu d'entretenir et de développer lui-même (apprentissage tout au long de la vie, constitution d'un portefeuille de compétences, etc.). Et que l'on cesse d'imputer à d'autres ce qui est la conséquence de son propre comportement : l'obèse, le délinquant, l'adolescente enceinte, l'élève en décrochage, le pauvre, l'exclu n'ont qu'à s'en prendre à eux-mêmes. Chargé d'entretenir et de développer son capital humain, l'individu doit devenir « self-enterprising », il doit se considérer comme une entreprise qui vend des services que ses compétences lui permettent d'offrir aux entreprises qui l'engagent comme travailleur (pardon : comme collaborateur). Il doit devenir lui-même un centre de profit.

3.2. Du côté des entreprises privées

Comment obtenir que l'individu-entreprise donne le meilleur de lui-même à l'entreprise qui a la « bonté » de l'engager ? D'abord en le plaçant autant que faire se peut dans une situation d'instabilité d'emploi (via les intérim et les contrats à durée déterminée). Ensuite en individualisant au maximum une partie du salaire, en convainquant le personnel qu'il ne fabrique pas un simple produit mais qu'il est tenu de satisfaire le client [\[21\]](#), tant sur le plan de la qualité du produit que sur le délai de fourniture du bien ; en assignant aux individus et aux équipes des objectifs à atteindre et à dépasser [\[22\]](#) ; en convainquant les cadres qu'il ne faut pas battre leurs rivaux, qu'il faut les « tuer » ; en mettant les équipes au sein de l'entreprise en concurrence avec d'autres équipes ou avec des firmes sous-traitantes. Cela revient à dire que la concurrence qui s'opérait, jusqu'aux Golden Sixties, entre les entreprises, est largement entrée dans les entreprises. Au marché entre entreprises s'est surajouté le marché concurrentiel interne à chacune d'entre elles.

3.3. Dans les entreprises et administrations publiques

Est-il possible de mettre les individus dans une situation de marché concurrentiel lorsqu'ils travaillent dans des firmes publiques ? Absolument ! Sous la houlette de James Buchanan et Gordon Tullock, la Théorie de choix publics (Public Choice) a entrepris, dès les années 1960, de dévaloriser le sens du devoir et de l'intérêt général qui animent au moins une partie des agents de la fonction publique. Pour les tenants du Public Choice, si la firme privée cherche à maximiser son profit, l'administration publique cherche essentiellement à maximiser le budget et les moyens qui lui sont alloués. Pour remédier à cela, il convient d'introduire des éléments de marché concurrentiel au sein de ces administrations. Comment ?

- En mettant en concurrence des agences publiques entre elles et/ou avec des entreprises privées.
- En réduisant la voilure (« downsizing »), c'est-à-dire le nombre de fonctionnaires, considérés comme de simples coûts.
- En définissant des objectifs quantitatifs pour l'exécution des politiques publiques.

- En créant une culture d'entreprise dont le but est non pas de délivrer un service à tous mais de « satisfaire le client ».
- En confiant la gestion des unités administratives à des managers dotés d'une marge d'autonomie.
- En motivant le personnel par des incitations pécuniaires (positives ou négatives).
- En forçant ce personnel à se soumettre à des entretiens individuels avec son « manager », afin de vérifier si les objectifs assignés ont ou non été remplis et, dans la négative, de voir comment redresser la barre.
- En érodant la stabilité statutaire par l'engagement croissant de contractuels.

Là où ce « New Public Management » a quelque peine à créer un véritable mécanisme de concurrence, il est ainsi loisible d'introduire des systèmes de contrôle et d'évaluation aboutissant à des récompenses ou des punitions. L'évaluation du personnel et des équipes fait ici office de substitut du marché.

3.4. Toujours plus, toujours mieux, même dans sa vie privée...

Cet individu rationnel, responsable et compétitif ne peut se contenter d'atteindre un niveau satisfaisant : il doit toujours être plus compétitif. Il ne doit avoir de cesse d'améliorer ses résultats et ses performances. Pas seulement en développant ses compétences utiles aux entreprises. Il se doit d'être toujours à l'affût de toute amélioration personnelle, et prêt à agir en ce sens. Y compris dans sa vie personnelle. En matière de sexualité, bon nombre de revues (féminines surtout, mais pas uniquement) recommandent de s'enquérir de tout ce qui peut amener un piment et une performance supplémentaire (nombre et durée des rapports sexuels, variété des partenaires, nombre et type de positions, ...). D'ailleurs même le corps doit être entretenu, amélioré, « performé » sans relâche ... y compris par un recours accru (et de plus en plus banalisé) à la chirurgie esthétique [|23|](#).

Jusqu'à la fin des Golden Sixties, on distinguait assez clairement la rigueur ascétique du travail opposé à la jouissance paisible du temps de loisir et des biens acquis grâce au labeur. Désormais, il faut non seulement produire toujours plus mais aussi jouir toujours plus ! [|24|](#) Avec le néolibéralisme, c'est la performance, le « toujours plus » qui est recherché partout, jusqu'à l'obsession.

3.5. ... et toujours plus, toujours pire dans les effets sur la santé

Revenons-en à la vie professionnelle (pour ceux qui ont la chance d'avoir du boulot). Dans un article paru récemment [|25|](#), citant des quotidiens belges, Jean Peltier écrit ceci. « L'Organisation Mondiale de la Santé considère que le stress est devenu la principale cause d'incapacité de travail (...). Des chercheurs des universités de Liège et de Gand (...) ont mis en lumière trois critères constitutifs du burn-out : l'épuisement émotionnel, un changement d'attitude par rapport au travail et un sentiment d'inefficacité ou d'incompétence. Il en ressort que 40 % des travailleurs disent ressentir le premier critère et que 15 % à 20 % se plaignent des trois critères à la fois [|26|](#) ». Ou encore : « L'utilisation d'antidépresseurs a augmenté [en Belgique] de 45 % entre 2004 et 2012 » [|27|](#).

Merci le néolibéralisme ! Ou, pour ne pas se tromper de cible : merci le capitalisme !

Publié dans le magazine [INPRECOR](#)